



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Siège Social & Administratif (Direction Générale – Pôle Ressources)
Centre polyvalent « Les Blanchères » - 40, rue Louise Damasse – VERNON
Tél. 02 32 64 35 70 Courriel : siège.asso@lesfontaines.fr
Adresse postale : CS 30801 – 27207 VERNON Cedex Site internet : www.lesfontaines.eu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association « Les Fontaines - Abbé Pierre Marlé »

Siège Social & Administratif

40, rue Louise Damasse

27200 Vernon

Vendredi 18 décembre 2020

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Association Les Fontaines
Abbé Pierre Marlé

Etablissements et services sociaux et médicaux sociaux pour soutenir les personnes en difficultés : physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale

MEDIATION
CONTIEN
AIDE
BEMENT
NO ANS
COTOUR AULTE

- Guidance Familiale
- Handicap moteur
- Enfants en difficultés psychologiques
- Protection de l'enfance

SIÈGE SOCIAL & ADMINISTRATIF
40, rue Louise Damasse - 27200 Vernon
Tél. 02 32 64 35 70
www.asso-lesfontaines.fr



Association Les Fontaines
Abbé Pierre Marlé

Etablissements et services sociaux et médicaux sociaux pour soutenir les personnes en difficultés : physique, intellectuelle, sociale, psychologique ou morale

Protection de l'enfance
Guidance Familiale
Handicap moteur
Enfants en difficultés psychologiques

SIÈGE SOCIAL & ADMINISTRATIF
40, rue Louise Damasse - 27200 Vernon
Tél. 02 32 64 35 70
www.asso-lesfontaines.fr

En préambule bien évidemment le caractère exceptionnel de notre AG dans son organisation et sa programmation. Alors pour la première fois de son histoire :

L'Assemblée Générale Ordinaire 2020 ne sera pas ordinaire à plus d'un titre. Les contraintes sanitaires nous obligent à ne pas réunir les professionnels, nos partenaires et nos élus. Si le Conseil d'Administration a opté pour une Assemblée Générale « à huis clos en limitant la présence physique », c'est avant tout pour veiller que les personnes présentes soient garanties du protocole sanitaire imposé lors des réunions.

C'est pourquoi nous ne sommes que cinq en présentiel au Siège :

Le Vice-Président Pierre Condoret, la Directrice Générale Myriam Boulanger, le Directeur des Services Xavier Amy et notre commissaire aux comptes François Baptiste Lecomte que je tiens à remercier pour sa présence à nos côtés.

Mais aussi en visioconférence des connexions sont disponibles pour les membres du CA, les responsables d'établissements et nos représentants du personnel.

Afin de respecter le bon déroulement de l'assemblée générale, chaque administrateur a reçu par courrier recommandé l'ordre du jour avec un formulaire à retourner pour le vote des motions de cette Assemblée Générale. Pour ce faire, en amont, les administrateurs bénévoles ont pu échanger lors des réunions de bureau et de CA sur le contenu des rapports d'activités 2019 et des orientations prioritaires à mener pour les années à venir.

Introduction :

J'aurais pu écrire en introduction de ce rapport moral : « les années se suivent et ne se ressemblent pas ».

Nous n'imaginions pas qu'elle s'appliquerait aussi fortement depuis le début de cette année 2020.

Cette situation exceptionnelle s'est traduite par des perturbations qui ont impacté et continuent à affecter nos missions. On dit parfois que la contrainte est créative : les professionnels de notre association en ont été la preuve vivante et pour cela saluer la remarquable vitalité dont l'ensemble des professionnels de l'Association Les Fontaines ont su faire preuve depuis le début de la crise sanitaire. Nous y voyons la confirmation de la pertinence de l'organisation mise en place par la dirigeance qui a permis une réactivité et une cohérence dans les mesures et dispositions exceptionnelles à prendre dans l'urgence alors que nous attendions des instructions de nos partenaires.

Madame Boulanger et les responsables des établissements et services aurons l'opportunité de nous faire un retour d'expérience plus détaillé lorsque l'actualité de la crise sera derrière nous. L'impact de cette période exceptionnelle aura, n'en doutons pas des effets positifs

mais déjà nous réalisons à quel point, nous avons tous besoin comme ceux que nous accompagnons, de contact humain.

Quelques évènements marquants de l'année 2019 :

Des projets se sont concrétisés et d'autres ont été initiés qui se, mettent lentement en place. Dans la continuité des actions antérieures nous avons poursuivi le changement et l'évolution de notre organigramme associatif.

Des changements parfois difficiles à entendre, à comprendre et pourtant incontournable.

Les travaux de préparation à la signature en 2021 du deuxième CPOM (2021-2025) entre l'ARS, l'Association et enfin le département pour le volet protection de l'enfance.

La décision du CA d'appliquer sur tous les véhicules le logo de l'Association.

Les différents rapports d'activités qui sont à votre disposition vous donneront un inventaire plus précis des évènements marquants 2019. Chaque rapport d'activité traduit la nécessité et l'efficacité de l'implication de tous les professionnels dans l'accompagnement qu'ils assurent auprès des enfants et des jeunes que nous accueillons. Dans une période difficile comme celle que nous traversons, c'est infiniment précieux

Depuis une vingtaine d'années notre champ d'activité s'est énormément professionnalisé, technicisé et requière aujourd'hui des niveaux de compétences et de disponibilité qui posent des exigences. Ces évolutions se sont accompagnées d'un changement assez radical en termes de relation avec les autorités de tarification. Là où l'on discutait le financement des moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions, nous sommes passés à la commande de prestations dans des enveloppes fermées.

Avant de conclure :

L'Assemblée Générale 2020 est particulière mais, comme les autres, elle souligne un bilan riche et rassurant sur le dynamisme de notre association et ouvre pour demain des orientations qui lui permettront d'évoluer dans le respect de son projet associatif dans une profonde fidélité de l'esprit fondateur : mettre en première place la personne en la considérant actrice de son devenir dans le respect de sa dignité.

Le projet associatif adopté à l'AG du 20 juin 1998 fera l'objet d'un toilettage en 2021.

Bien que prêtre, Pierre MARLE était défenseur des valeurs fondamentales de la laïcité.

C'est pourquoi, avant de conclure, je voudrais rendre hommage à Samuel Paty qui en défendant la liberté d'expression y a laissé sa vie et citer « Elisabeth Badinter » :

Revenons à la laïcité c'est la seule solution pour qu'il puisse y avoir la paix entre des gens venus d'horizons différents.

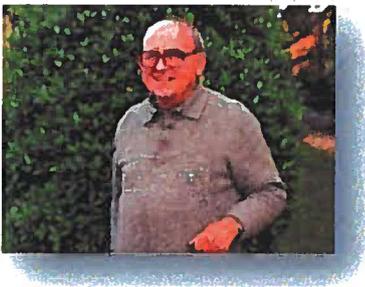
La sœur de l'abbé Marlé décédée en novembre 2019 n'aurait pas démentie le sens de cette citation.

Conclusion :

Très sincèrement, soyez toutes et tous remerciés et félicités pour la réussite de cette année 2019, et pour les initiatives appropriées prises au début de celle en cours.

Merci à nos partenaires institutionnels : du Conseil Général, de l'ARS, de la Cohésion Sociale, de la Justice, de l'Education Nationale, de la CAF, de la MSA, de la MDPH, des Villes de Vernon et de Saint-Marcel.

Merci aux membres du bureau et du CA pour leurs dévouements qui traduit la nécessaire implication des bénévoles, au sein de notre Association dans les Conseils de Vie Sociale, les commissions, mais aussi sur « le terrain » même si depuis 9 mois la participation des bénévoles sur le terrain s'est réduite au néant.



1923 - 2001

Vernon, le 18 décembre 2020 (Assemblée Générale annuelle)

Le Président, Gérard PERCHEY